

18 Novembre 2022

UGECAM Aquitaine – La Tour de Gassies

The logo for AFIGAP is rendered in large, bold, black, sans-serif capital letters. The letters are slightly overlapping, with the 'F' and 'I' being particularly prominent. The logo is positioned in the upper right quadrant of the page, partially overlapping a circular image of a modern building.

Association Francophone et Internationale des Groupes d'Animation de la Paraplégie
Présidente : Pr Brigitte Perrouin-Verbe

JOURNEE AFIGAP : L'expertise des blessés médullaires

8h00 : Accueil des participants – Petit déjeuner d'accueil

9h00 : Mots d'accueil. *Mme GOURGOU* (Directrice de la Tour de Gassies) - *Pr B. PERROUIN-VERBE*

9h15 – 12h00 : La réparation du dommage corporel d'un traumatisé médullaire

NB : pause et visite des stands de 10h15 – 10h45

1. A quel cadre juridique peut être soumis un traumatisé médullaire ? *Maitre CHAMBOLLE*
2. Quels acteurs autour de cette expertise ?
 - Le médecin assistant la victime : préparation à l'expertise, pièces médicales à réunir. *Dr Eric PEAN*
 - L'avocat assistant la victime. *Maître RAVAUT*
 - Le médecin de la compagnie d'assurances. *DR Pierre DAVERAT*
 - L'avocat de la compagnie d'assurance. *Maître LHOMY*
 - Le médecin expert de justice. *Dr David GOOSSENS*
 - L'inspecteur régleur. *M. Dominique SOYER*

12h00 – 14h00 : Repas

14h00 – 15h30 :

- L'évaluation de la tierce personne. *Dr Pierre DAVERAT*
- L'intervention de l'ergothérapeute : bilan situationnel. *Mme Fabienne ALLOUCHERIE*

15h30 – 16h00 : pause et visite des stands

16h00 – 17h00 : L'incidence professionnelle : compensation ou conception en réadaptation ?
M. Samuel LIBGOT

17h00 : Fin de la journée.

Pré-inscription par mail souhaitée : jean.previnaire@fondation-hopale.org

Règlement : **30€** (chèque ou espèce) sur place uniquement.